



# Ville de Pecquencourt

## ARRETE MUNICIPAL N°1318

Ville de Pecquencourt,  
place du Général de Gaulle  
59146 Pecquencourt

Téléphone : 03.27.94.49.80  
E-mail : [mairie@pecquencourt.fr](mailto:mairie@pecquencourt.fr)  
Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

### *CIRCULATION ET STATIONNEMENT DES VEHICULES LES 13 ET 14 JUILLET 2023*

Le Maire de la Commune de PECQUENCOURT  
Vu l'article L 2212-2 du code général des collectivités territoriales  
Vu les festivités organisées les 13 et 14 juillet 2023  
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières en  
matière de sécurité et de circulation

## ARRETE

### ARTICLE I :

La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits les 13 juillet et 14 juillet 2023 de 18h00 jusqu'à la fin des festivités place du Général de Gaulle et rue Gustave Coliez, pour la partie comprise entre la rue d'Anchin et la rue Jean Jaurès.

Le stationnement des véhicules sera interdit rue d'Anchin – partie comprise entre la Place du Général de Gaulle et la rue Cyrille Vallée. Un affichage de l'arrêté sera fait 48h avant. Les riverains de la rue prendront les dispositions nécessaires pour ne pas stationner leurs véhicules dans cette zone.

### ARTICLE II :

La déviation des véhicules se fera par la rue d'Anchin dans les deux sens à partir de l'intersection de la rue Cyrille Vallée, un affichage temporaire de modification du double sens de circulation sera apposé pour réglementer la circulation comme énoncé.

### ARTICLE III :

Les véhicules constatés en infraction au présent arrêté sera mis en fourrière et une verbalisation sera faite seront mis en fourrière.

### ARTICLE IV :

Les services de police ainsi que les services techniques de la ville sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Fait à PECQUENCOURT, le 5 juillet 2023**

**Le Maire  
Joël PIERRACHE**

